

A tous les actionnaires de Tornos Holding SA

investors.tornos.com

Moutier, le 31 mars 2020

Assemblée générale de Tornos Holding SA le 15 avril

Chères et chers actionnaires,

Sur la base de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral sur les mesures de lutte contre le Coronavirus (COVID-19) du 16 mars 2020, le Conseil d'administration de Tornos Holding SA a décidé ce qui suit :

L'assemblée générale de Tornos Holding SA se tiendra le 15 avril 2020, conformément aux conditions fixées par le Conseil fédéral.

Les exigences du Conseil fédéral **n'autorisent pas la participation personnelle** sur place. Les actionnaires peuvent néanmoins exercer leurs droits en désignant le mandataire indépendant, Me. Roland Schweizer, notaire, Etude Schweizer, 42, Rue Centrale, 2740 Moutier, auquel vous donnerez vos instructions en conséquence. Les informations vous ont déjà été envoyées.

Vous pouvez également utiliser la voie électronique pour donner des instructions de procuration et de vote au représentant indépendant. Veuillez vous référer au formulaire de réponse pour les instructions de vote électronique.

Si vous avez déjà subdélégué vos droits de vote au mandataire indépendant, vous n'avez rien d'autre à faire.

La date limite pour donner procuration et soumettre vos instructions de vote est le 14 avril 2020.

Malheureusement, les actionnaires qui désireraient néanmoins assister à l'assemblée ne pourront être admis pour les raisons évoquées ci-dessus.

Pour plus d'informations, nous vous renvoyons aux documents d'invitation datés du 7 mars 2020.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, chères et chers actionnaires, nos salutations les meilleures.

Tornos Holding SA



François Frôté
Président du conseil d'administration

Annexe(s) : Formulaire d'inscription/instructions